

## PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT RECOMMANDÉS

SIMULATIONS EN 2D (SCHÉMA DE PRINCIPE) ET 3D («BLOC-DIAGRAMME») D'UNE SITUATION TYPIQUE

### Clés de lecture du schéma et du bloc-diagramme

Le schéma figurant en bas du poster décrit en deux dimensions la manière dont un site de l'archipel peut être aménagé en application des orientations préconisées par le PADD du SAGE et le schéma d'archipel.

Le site proposé est réel, bien qu'il existe en grande partie sur l'une des îles de l'archipel. L'objectif du schéma en 2D n'est pas de dessiner un projet « réel » mais une proposition d'aménagement et de développement « réaliste » synthétisant la plupart des paramètres qu'un PGA ou un PGM doit prendre en compte : bathymétrie, topographie, espèces naturelles ou cultivées, réseau hydrographique, risques naturels, réseau routier, bâti et équipements actuels, vocations socioéconomiques de l'archipel, etc. Il montre comment tirer parti au mieux de ces « contraintes objectives » pour aménager le territoire des îles de l'archipel de manière aussi soutenable que possible.

Le bloc-diagramme figurant au-dessus reprend tous les éléments du schéma, avec les mêmes couleurs et symboles, et les représente selon une perspective isométrique. Il est donc avant tout destiné à rendre plus compréhensible le schéma grâce à la 3D et aux annotations explicatives.

Le SAGE préconise que l'archipel réduise fortement sa consommation d'hydrocarbures et atteigne un objectif de production d'au moins 50% d'électricité d'origine renouvelable (ex. énergie éolienne, solaire) d'ici à 2040, en développant des solutions de stockage d'énergie.

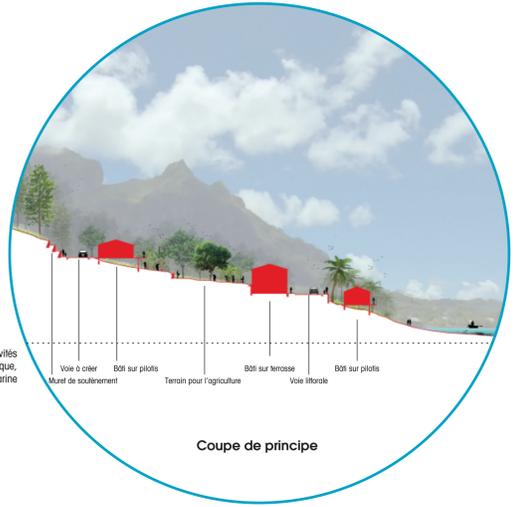
Le tourisme vert et la randonnée se développeront à l'avenir, c'est pourquoi il est urgent de fixer les périmètres des espaces naturels à sanctuariser (protection stricte) et à préserver (gestion des accès et surveillance).

Le SAGE entend favoriser la réalisation d'une ou plusieurs «centralité(s) urbaine(s) multifonctionnelle(s)» dans les communes de l'archipel dans le but de proposer dans le même lieu, aux habitants comme aux visiteurs extérieurs, les services publics essentiels, ainsi que des commerces et restaurants susceptibles d'apporter de l'animation sociale et commerciale.

Promouvoir des types d'aménagement limitant l'érosion en particulier dans les bassins versants des rivières débouchant dans des baies profondes.

Le SAGE préconise que les PGA limitent fortement les constructions privées sur les terrains situés entre les routes côtières et les littoraux, pour des raisons de vulnérabilité, maintien de l'accès au lagon pour la baignade et la pratique de certains sports nautiques, préservation des vues sur la mer depuis la route et des paysages naturels sur la mer.

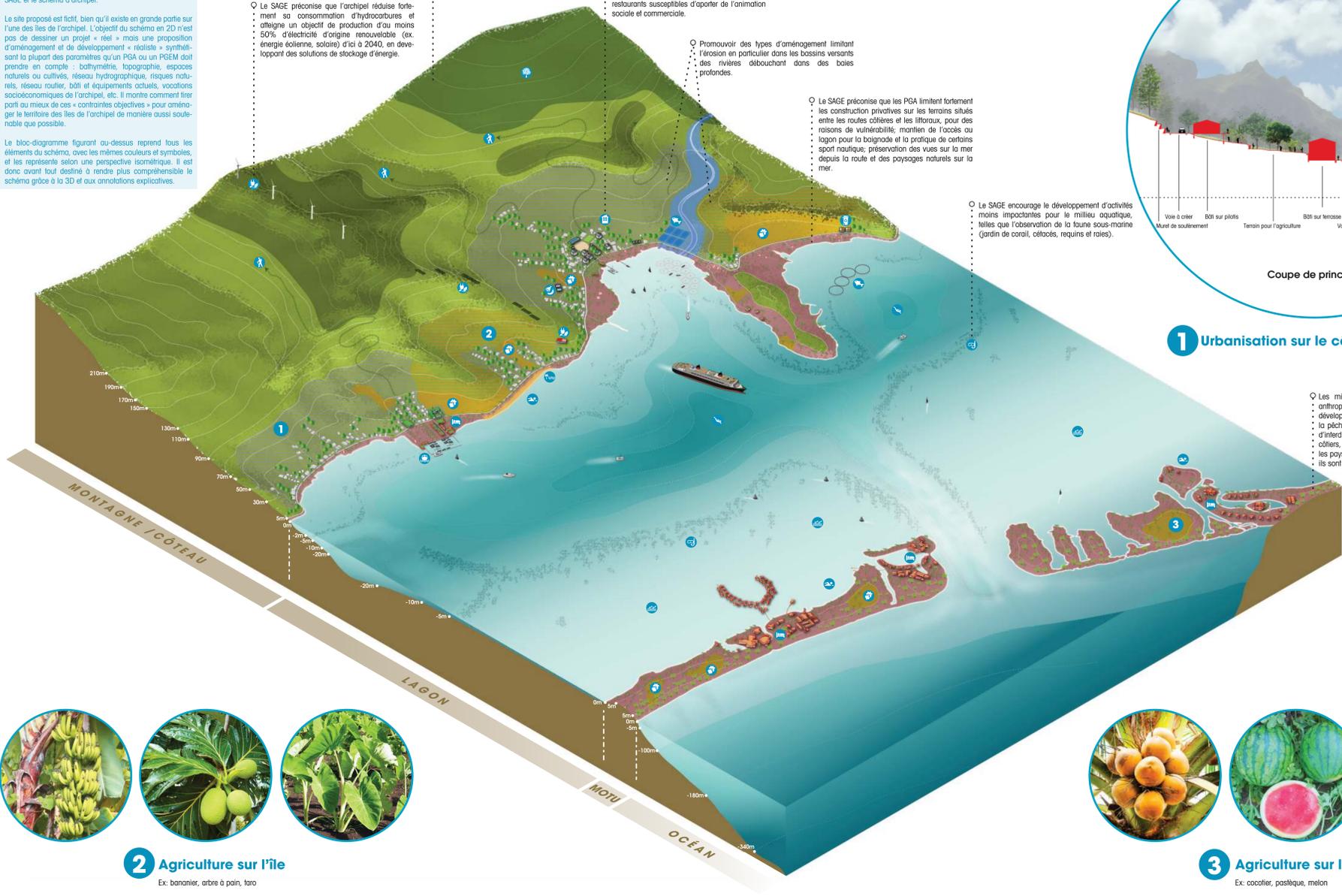
Le SAGE encourage le développement d'activités moins impactantes pour le milieu aquatique, telles que l'observation de la faune sous-marine (jardin de corail, céfalopodes, requins et raies).



Coupe de principe

### 1 Urbanisation sur le côteau et le littoral

Les milieux naturels les plus exposés aux pressions anthropiques sont d'abord les lagons, en raison du fort développement du tourisme balnéaire, de la plaisance et de la pêche artisanale. C'est pourquoi le SAGE recommande d'intégrer, en absence d'utilité publique, les ramblais côtiers, enrochements et pontons en béton qui dénaturent les paysages littoraux (en particulier dans les secteurs où ils sont encore intacts).



### 2 Agriculture sur l'île

Ex: bananier, arbre à pain, taro



### 3 Agriculture sur le motu

Ex: cocotier, pastèque, melon

## LÉGENDE

### BLOC-DIAGRAMME

- Centralité urbaine (dans un rayon de 250m)
- Marina mixte
- Zone hôtelière
- Baignade
- Vo'a
- Plongée sous-marine
- Snorkeling
- Plage publique
- Randonnée pédestre
- Espace naturel à conserver
- Production d'énergie renouvelable
- Agriculture productive raisonnée
- Aquaculture
- Production agroalimentaire
- Collette et recyclage des déchets

### SCHEMA DE PRINCIPE

#### ENTITÉS EXISTANTES EXTENSION POSSIBLE

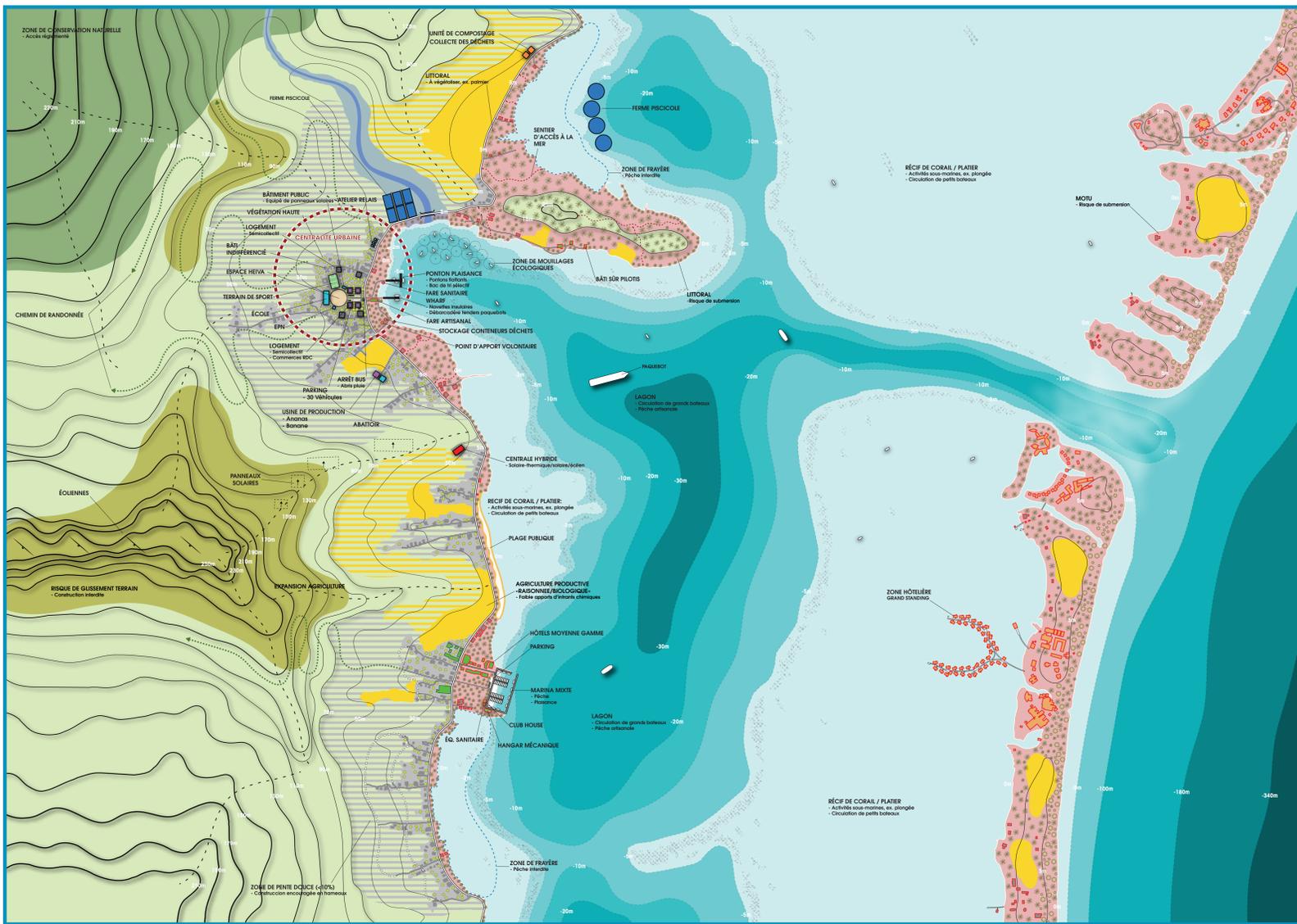
- Espace naturel
- Rivière
- Bathymétrie
- Courbe de niveau
- Ligne de crête
- Espace cultivé
- Espace urbain
- Bâti indifférencié
- Hôtel de grand standing
- Voie principale
- Voie secondaire
- Bâti soumis à risque
- De submersion marine
- De glissement de terrain
- D'inondation

#### ZONES ET BÂTI SOUMIS À RISQUE MOYEN À FORT OU FORT

- De submersion marine
- De glissement de terrain
- D'inondation
- Bâti soumis à risque

#### AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS PADD & DOG

- ##### IMMOBILIER & ÉQUIPEMENTS
- Logement semi-collectif
  - Équipement public
  - Commerce / entreprise
  - Équipement de production d'énergie
  - Équipement de service public environnemental
  - Équipement de transport maritime
  - Équipement de tourisme balnéaire
  - Aquaculture
- ##### AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- Végétation détritique (stabilisation de la levée)
  - Végétation littorale
  - Végétation haute (ombrage rues)
  - Sentier d'accès à la mer
  - Chemin de randonnée balisé et équipé (panneaux, fontaines, belvédères, etc.)



1:7 500 SUR A0 / 1cm papier = 75m réallité

